

Report n.53

**Le rôle des immigrés extra-communautaires
dans le marché du travail**

Laura LECCHINI - Odo BARSOTTI

Convegno EUROSTAT
"Le capital humain Européen à l'aube du XX siècle"
Lussemburgo, 1991

Pisa, marzo 1992

Questa ricerca è stata finanziata in parte dal Ministero dell'Università e della Ricerca Scientifica e Tecnologica (MURST 60%)

Cette communication est le resultat d'un travail en commune de deux auteurs, qui en sont responsable au même titre. En particulier les paragraphes n.1, 2, 3, 4 et 5 sont à attribuer à L.Lecchini et les paragraphes n.6, 7 et 8 à O.Barsotti

1. Les changements dans le cadre migratoire international.

Les derniers événements - extrêmement marquants pour notre époque - qui ont "bouleversé" l'équilibre qui a réglé pour des décennies les rapports entre Est et Ouest et la rapidité même de ces bouleversements imposent un réexamen des perspectives des migrations internationales et de la politique qui doit être adoptée par les pays de la Communauté Européenne. Les problèmes de l'immigration des pays du Tiers Monde qui ont provoqué dans les sociétés européennes - notamment dans celles où l'afflux de la force de travail étrangère est une nouveauté de ces dernières années - une forte inquiétude, nombre de débats et beaucoup de contrastes sur le plan social et politique, se sont tout à coup estompés ou, en tout cas, ne figurent plus au premier plan, face à la crainte que des masses considérables de populations des pays de l'Est ne se déversent en Europe Occidentale.

Car finalement, même si cela n'a jamais été explicité, l'attitude des pays européens occidentaux vis-à-vis des immigrations des pays du Tiers Monde a été celle de considérer l'immigration comme un prix qu'il fallait bien payer au sous-développement. Les rapports entre développement et sous-développement ont été laissés à la détermination du marché et du système de partage international du travail. Ce que le développement a accordé au sous-développement, dans une sorte de compromis, a été l'accueil de forces de travail en vue de soulager celles-ci du fardeau de la non-occupation/chômage. (Bolaffi, 1991).

Certes, si on fait reculer l'horizon temporel à l'arrière jusqu'au début des années cinquante et soixante, on constate que beaucoup d'immigrés sont arrivés dans les pays de l'Europe Occidentale traditionnellement importateurs de main d'oeuvre et même dans certains pays riverains de la côte nord de la méditerranée (Italie, Espagne, Grèce) qui étaient habituellement des pays d'émigration. Mais cette immigration de sujets ayant un bas niveau de qualification en provenance de pays pauvres et sous-développés, essentiellement poussés par des raisons économiques, a été jusqu'à nos jours une immigration surtout individuelle. Le processus migratoire s'achève lentement et laisse en tout cas la place pour les aménagements à mettre en oeuvre au cours du temps: il faut des années pour que les membres d'une famille puissent se réunir et des décennies avant qu'une deuxième génération d'immigrés ne se forme. Tout est extrêmement étalé et donc plus facile à absorber de la part des sociétés d'accueil. D'ailleurs ces sociétés ne paraissent pas avoir subi de dommages à cause des immigrations (en termes d'abaissements des salaires de la force de travail local et de suppression d'emplois).

Ceci explique les raisons pour lesquelles les pays européens ont agi jusqu'à présent sans aucune coordination et n'ont jamais organisé de façon unitaire et programmée la politique de l'immigration.

Mais l'immigration de l'Est s'annonce comme une immigration de peuples entiers "emportés par la crise d'une partie de monde désormais sans idées, sans perspectives économiques et, peut-être, sans les plus élémentaires principes d'identité nationale" (Bolaffi, 1991). D'où la nécessité désormais impérative pour les pays de la Communauté Européenne de se coordonner et de programmer une politique immigratoire en renonçant à d'étroites visions nationalistes et égoïstes selon lesquelles les problèmes peuvent être résolus individuellement. Cette politique devra programmer soigneusement les flux d'immigrés que chaque économie nationale, celle européenne dans son ensemble et les structures sociales seront à même de supporter pour accueillir de façon acceptable les immigrés et pour lutter contre les phénomènes de clandestinité et d'irrégularité. Dans ce contexte, on devra réaliser une politique pour les immigrés (et non seulement pour l'immigration), visant à favoriser des processus d'intégration avec le milieu d'accueil, qui tiennent compte des différents projets migratoires tout en étant fonctionnels à ceux-ci.

Toutefois chaque politique migratoire devra faire partie d'une plus vaste stratégie communautaire pour le développement: un ensemble concerté d'initiatives et d'actions qui fasse bénéficier les pays du patrimoine de connaissances, d'expériences et des moyens matériels que l'Occident a accumulé et, dans le cas des pays de l'Est, fasse accélérer les temps de la reconversion de la planification rigide de leur économie à celle de marché. Cela comporte l'établissement d'un plan d'aides économiques substantielles et d'investissement d'une part du produit intérieur brut de chaque pays de l'Europe Occidentale dans les lieux de l'ancien socialisme réel.

Dans l'interaction entre politique pour le développement et "planification" de l'immigration, la migration deviendrait un instrument de coopération internationale et non pas simplement un instrument qui s'adapte au cycle des économies et aux exigences de la demande des pays d'immigration.

2. Crise du modèle traditionnel des migrations vers l'Europe du Nord

Par ailleurs cette réflexion, jaillissant de l'événement dramatique de l'échec du socialisme réel, doit pouvoir s'étendre aux problèmes du sous-développement dans les pays du Tiers Monde qui ne sont pas moins graves. Ce n'est pas de ces lieux que naît pour l'instant le danger d'un exode biblique, d'une multitude de "peuples", mais on observe cependant, depuis des décennies, un flot plus ou moins important d'hommes en chair et os qui fuient la misère, la faim, l'inanition, un futur incertain et souvent des persecutions politiques.

Ce sont des hommes qui trop souvent ont été considérés comme une force de travail bon marché en provenance de pays ayant une offre illimitée, à exploiter pour faire face de façon efficace aux défis d'économies fortement dynamiques, pour assurer un essor socio-professionnel et salarial aux travailleurs autochtones, pour créer un amortisseur social sur lequel décharger d'éventuels phénomènes de récession et de chômage intérieurs.

Au fond, jusqu'à la moitié des années soixante-dix, la politique ou mieux "la non politique" migratoire s'est basée dans la plupart des pays de l'Europe Occidentale sur le principe du "laisser faire" et, de fait, elle n'a été gérée que par les entreprises. L'Etat était pratiquement absent. Les immigrés étaient des "hôtes" dont la présence dans le pays d'immigration; ne serait que temporaire et dont le retour au pays d'origine mettrait fin au cercle vertueux suivant lequel tous profiteraient de la migration: le migrant et sa famille parce qu'ils auraient amélioré d'une manière permanente leurs conditions de vie; le pays d'origine parce qu'il bénéficierait immédiatement d'un allègement du chômage et s'enrichiraient grâce aux versements des immigrés et à la capacité professionnelle acquise par les migrants; le pays d'immigration parce qu'il compterait sur une main d'oeuvre bon marché, en mesure d'intégrer l'offre locale, de rendre plus fluide le marché du travail, d'accroître les niveaux de productivité de la force de travail autochtone, de favoriser le déplacement des ressources humaines et financières vers les secteurs ayant une technologie et une intensité de capital plus élevées. Ce mécanisme circulaire a connu cependant un arrêt car "on croyait importer des bras alors qu'on importait des hommes": des hommes "en leur totalité", avec leurs exigences, leur sensibilité, leurs problèmes, leurs espérances. Les visiteurs ont "prétendu" devenir citoyens et ont revendiqué les droits des citoyens. Ils ne sont plus rentrés dans leurs pays d'origine, ils ont été rejoints par les membres de leur famille, ils ont formé des minorités ethniques et se sont progressivement intégrés dans les sociétés d'arrivée.

La crise structurelle qui s'est emparée de tous les pays d'immigration à partir des années soixante-dix, ne rendait plus avantageuse la politique du "laisser faire": les coûts sociaux de l'immigration paraissent devenir démesurés ou en tout cas excessivement lourds et on ne réussissait pas - ainsi que l'on espérait - à soulager le chômage croissant dans les pays d'émigration. Il y a maintenant des "vides de demande"; les grandes entreprises sont en crise, l'occupation industrielle a fortement baissé. Les immigrés ne servent plus et en outre ils créent des coûts et des problèmes et pourraient même devenir concurrentiels pour la force de travail locale. Voilà pourquoi les politiques restrictives, de blocage, des quotas ont commencé. Mais ces politiques de blocage ne pouvaient pas fonctionner. L'effet d'"appel" d'un Occident opulent largement diffusé par les mass media dans le monde entier, la pauvreté, la faim, la sécheresse, les guerres, les persécutions qui ravagent la

plupart des pays du Tiers Monde, une socialisation anticipée aux valeurs et à la culture occidentales produite par les expériences coloniales, autant de facteurs dont l'action simultanée provoque une forte synergie qui pousse à l'émigration. Malgré tout, pendant les années de la crise, les flux migratoires ont continué et les politiques restrictives n'ont eu qu'un effet négatif: celui d'accroître la clandestinité et l'irrégularité. Elles font également apparaître au premier plan en tant que lieux de destination d'importants flux de migrants, des pays qui auparavant figuraient dans le système des migrations internationales en tant que terres d'émigration (Italie, Espagne et Grèce). D'autres facteurs sont également à rappeler, notamment l'amélioration des conditions économiques, très évidente en Italie, qui a comblé complètement ou en large mesure le gap avec les niveaux de développement des autres pays industrialisés de l'Europe occidentale et la facilité avec laquelle on pouvait entrer dans le pays en l'absence, jusque là, d'une législation orientée vers le contrôle des flux d'immigration.

3. La restructuration économique et l'apparition d'un nouveau rôle pour les migrations

La question se pose par ailleurs de savoir si le phénomène d'accroissement de la clandestinité et de l'irrégularité sur le marché du travail n'est qu'une conséquence non prévue ni voulue par les politiques de blocage, ou s'il n'est que le résultat d'un choix conscient.

Suivant l'avis de certains auteurs (Piore, 1979), le marché du travail dans les économies occidentales est dualiste: à côté d'un secteur primaire s'est développé parallèlement un secteur secondaire. Cette restructuration du marché est une réponse à la crise structurelle qui a, pendant les années soixante-dix - ainsi que l'on a déjà dit - frappé les économies du monde occidental. La conséquence en est le développement de l'économie souterraine qui concerne, désormais dans tous les pays (même dans ceux qui en étaient exclus auparavant) même les "nouveaux" secteurs les plus avancés de la structure productive (Venturini, 1990). Ce processus entrerait dans une stratégie plus générale de la demande de travail qui, face aux obligations imposées aussi par l'action syndicale dans le marché primaire du travail, aurait tendance à employer d'une manière massive et croissante des instruments d'aménagement de la force de travail, comme par exemple, la décentralisation productive, aussi bien à l'échelle locale qu'internationale. Au cours des années soixante-dix, un des moyens les plus courants était celui de transférer des secteurs productifs entiers à grande intensité de travail dans les pays du Tiers Monde, où l'on pouvait disposer d'une offre "illimitée" de travail bob marché et de matières premières et où l'on pouvait exporter les frais de la pollution. Mais bien des activités ne peuvent être

exportées, en particulier celles liées à la production des services et des biens qui ne peuvent être utilisés que là où ils sont produits (services privés et publics), ainsi que les activités productives qui demandent l'emploi de technologies sophistiquées et de main d'oeuvre extrêmement qualifiée dans certaines phases du processus productif. Dans ce domaine d'activités non exportables, le secteur secondaire du marché du travail s'est élargi: un secteur peu protégé, syndicalement faible, où le recours à des formes non institutionnelles de travail et à des pratiques de décentralisation productive sur le plan local est très fréquent. En Italie ce n'est pas un phénomène nouveau; il s'agit simplement de la réplique d'une "ancienne" pratique qui concernait les secteurs les plus traditionnels de l'économie et que l'on considérait erronément comme une sorte de résidu du passé destiné à disparaître.

Le développement de nombreuses activités non exportables - celles liées au tertiaire - dépend strictement de l'évolution des revenus et des consommations. Le tertiaire est le noyau le plus dynamique en termes d'occupation des structures économiques. Mais l'offre de places de travail est plus ample et dynamique pour les activités déqualifiantes ou moins qualifiées parce que dans les secteurs les plus qualifiés (crédit, assurances, activités financières, etc.) l'introduction de technologies *labour saving* est en train de réduire la demande de travail.

Ces processus de restructuration des économies, basés sur un élargissement d'une économie souterraine, du secteur secondaire du marché du travail, ont provoqué dans les pays de l'Europe Occidentale, notamment dans ceux riverains de la côte nord de la méditerranée qui seulement depuis peu sont au nombre des pays d'immigration, un déséquilibre en termes qualitatifs plutôt que quantitatifs, entre demande et offre de travail: en face de taux importants d'offres sans suite il y a autant de demandes non satisfaites à leur tour. Les exigences de la demande de travail intérieure n'ont aucune correspondance avec la qualité et avec les exigences de l'offre autochtone. La scolarisation croissante de la force de travail et la présence de plus en plus importante des femmes sur le marché officiel du travail, leur progressif éloignement des composantes implicites et l'entrée dans celles explicites de l'offre du travail, la perte d'importance de la figure du travailleur découragé au profit de celle du travailleur additionnel parmi les forces traditionnellement les plus faibles du marché du travail, ainsi que le renforcement et l'élargissement du système des garanties, augmentent l'opposition de la force de travail autochtone juvénile et instruite à accepter un travail quelconque. Par ailleurs nombre d'emplois créés dans le secteur secondaire de l'économie ne parviennent pas à être pourvus. Il en va de même pour les emplois dans certains secteurs industriels du marché primaire, en particulier dans les régions où le chômage officiel est proche des niveaux de pleine occupation, l'économie est dynamique et pour certains types de travaux (ceux plus lourds, moins gratifiants,

socialement moins désirables) le rechange physiologique n'est même plus assuré à cause de la non disponibilité de la force de travail locale et du manque de remplacement par des flux migratoires intérieurs des régions moins développées, qui se sont désormais arrêtés. La demande essaie de combler ce déséquilibre en ayant recours à l'immigration étrangère. En effet il s'agit d'une main d'oeuvre indiquée car très faible, surtout lorsqu'elle est exposée au chantage. L'immigré du Tiers Monde, qui fuit souvent des situations de misère et de faim, se soumet "docilement" à des formes d'exploitation et d'auto-exploitation, qu'il n'est même pas en mesure d'apprécier car il a comme cadre de référence les conditions d'extrême pauvreté et d'inanition connues dans son pays d'origine. Naturellement la possibilité de chantage se renforce lorsque l'immigré est clandestin et il résulte donc officiellement inconnu pour l'Etat qui l'accueille. Il est obligé de se rendre "invisible" pour éviter d'éventuelles mesures de refoulement forcé du pays. Il doit survivre et il est donc prêt à accepter un travail quelconque à n'importe quelle condition, pourvu qu'irrégulier, caché pour éviter que sa situation de clandestin ne soit découverte. Mais si la clandestinité est fonctionnelle à l'irrégularité sur le marché du travail et l'irrégularité du travail est une condition pour l'élargissement et le renforcement du secteur secondaire du marché du travail, la question qu'on vient de se poser au sujet des effets imprévus ou prévus par les politiques de blocage des immigrations internationales, n'apparaît pas superflue.

4. Complémentarité ou possibilité de remplacement des immigrés par rapport à la force de travail intérieure. Considérations générales.

Si les immigrés des pays en voie de développement se placent en majorité dans le secteur secondaire de l'économie et, en tout cas, acceptent des travaux "évités" par la force de travail indigène, on peut présumer qu'ils ont généralement un rôle faiblement compétitif sur le marché du travail local. Leur rôle apparaît plutôt substitutif ou additionnel. Cependant, ainsi que Borjas vient de remarquer en se rapportant à l'expérience américaine, aussi bien la théorie suivant laquelle les immigrés et les résidents sont parfaitement interchangeable (donc les premiers prendraient des places de travail aux seconds parce que plus compétitifs) que la théorie suivant laquelle les immigrés n'interagiraient pas avec les locaux sur le marché du travail parce qu'ils puiseraient "dans un segment particulier du marché constitué de travaux que la main d'oeuvre locale refuse d'exercer (Piore en Borjas, 1990)" paraîtraient également discutables et ne sembleraient pas cohérentes avec la manière d'agir effective du marché. "Le problème d'établir si les immigrés et les résidents sont de rechange ou complémentaires est exclusivement empirique. Tous les discours conceptuels sur l'impact des immigrés sur le marché du

travail local découlent d'une hypothèse sur le degré de possibilité de remplacement ou de complémentarité entre les deux groupes" (Borjas, 1991). Car, toujours selon Borjas, des situations de complémentarité entre certains groupes d'immigrés et certains groupes de résidents et des situations de remplacement entre d'autres groupes d'immigrés et d'autres groupes de résidents peuvent se vérifier au même moment. Bref, plusieurs combinaisons sont possibles et l'impact "moyen", la résultante de ces combinaisons, peut être évaluée seulement empiriquement. On suggère une manière simple d'établir empiriquement si les immigrés et les locaux sont complémentaires ou substitutifs: au cas où les rétributions des locaux résulteraient plus basses sur les marchés du travail dans lesquels l'offre de travail immigrée est élevée, les immigrés seraient substitutifs: si vice versa les rétributions des locaux étaient relativement plus basses dans les marchés où l'offre de forces de travail immigrées est plus faible, les immigrés et les locaux seraient complémentaires.

Aucune recherche empirique n'a été effectuée en adoptant cette formulation méthodologique ni en Italie ni, estimons-nous, dans d'autres pays européens occidentaux (certainement pas en Espagne et en Grèce). Il s'agit sans aucun doute d'une approche très intéressante qui permettrait, entre autres, d'aller au delà d'un débat théorique souvent "idéologisé" et infructueux. Inutile de cacher cependant que les différences salariales enregistrées sur les marchés du travail différents, dépendent de nombreux facteurs, outre que de la présence plus ou moins importante des immigrés, et la validité et l'efficacité de la comparaison (d'où tirer la conclusion du rôle complémentaire ou de remplacement) dépend de la capacité que l'on possède de tenir sous contrôle tous les autres facteurs. C'est une opération assez difficile et complexe surtout lorsque, comme en Italie, la force de travail immigrée s'éparpille en plusieurs marchés locaux, qui ont en commun la précarité et la déqualification des travaux, mais se rapportant à des tissus productifs et à des milieux socio-culturels extrêmement différenciés. A tout ceci il faut ajouter le fait que l'approche méthodologique suggérée ne peut être appliquée qu'à des contingents d'immigrés qui sont dans le marché du travail en tant que travailleurs employés. Par ailleurs on ne peut pas l'utiliser pour les immigrés qui exercent un travail autonome, et qui, du moins en Italie, représentent une partie considérable (peut-être majoritaire) de la force de travail immigrée. On pourrait peut-être confronter les prix "standardisés" des services et des produits vendus par les travailleurs autonomes immigrés et par les travailleurs autonomes locaux. Mais le processus de standardisation apparaît particulièrement ardu, si l'on considère que le type et la qualité des services effectués et

des marchandises vendues sont très différents et qu'il est donc difficile de les rapporter les uns au¹x autres.

5. Le problème de la complémentarité ou de la possibilité de rechange dans le cas italien

Faute d'analyses empiriques qui nous permettent d'évaluer le degré de possibilité de remplacement/complémentarité des immigrés avec les locaux dans les marchés du travail, on ne peut que formuler certaines considérations d'ordre qualitatif pour avancer au moins quelques hypothèses plausibles.

Nous estimons que l'on doit désormais abandonner toute discussion en ce qui concerne la nature "d'après demande" ou "d'après offre" de l'immigration des pays du Tiers Monde en Italie (aussi bien qu'en Espagne et en Grèce) car les résultats ont été souvent stériles ou en tout cas trop rigides. Dans l'acceptation côté demande, l'immigration satisferait une demande supplémentaire et jouerait donc un rôle complémentarité par rapport à la force de travail locale; au contraire, pour l'acceptation côté offre l'immigration entrerait en concurrence avec la force de travail locale parce qu'elle insisterait sur la demande même de travail avec une capacité concurrentielle majeure puisqu'elle est disposée à accepter des salaires plus modestes (Pugliese, 1990). Certes, on ne peut pas nier que les facteurs d'impulsion tels que les conditions sociales, économiques politiques du pays d'origine ont une importance considérable dans l'option migratoire, mais il est aussi hors de doute que le choix du pays de destination n'est pas casuel, vu qu'il dépend fortement de l'idée que le migrant s'est faite du pays de destination du point de vue des possibilités de travail, des attentes de connaître un style de vie qu'il a déjà en quelque mesure intériorisé, de sa proximité géographique, de la plus ou moins grande ouverture des frontières, du degré d'acceptation de l'immigré de la part de la société d'accueil. La migration, en somme, n'est pas "une promenade au hasard", même si la demande ne met plus directement en marche les flux d'immigration de forces de travail comme il arrivait pendant les années cinquante et soixante.

Une fois les immigrés dans le pays, la demande se rend bientôt compte d'avoir à disposition une offre de travail bon marché, qui ne recrute que pour des travaux lourds, socialement moins gratifiants, évités par la force de travail indigène; une offre qui peut donc alimenter le secteur secondaire du marché du travail, c'est-à-dire le vaste domaine de l'économie souterraine. Mais l'absorption de forces de travail étrangères constitue un effet d'"appel" prodigieux pour ceux qui sont restés à l'arrière dans leur pays d'origine; les

informations qu'ils reçoivent sur les migrations qui ont eu du succès, l'espoir d'obtenir un emploi en comptant sur l'aide et sur les connaissances de ceux qui ont migré avant eux, mettent en marche le célèbre processus de la chaîne migratoire. On ne peut donc pas parler d'une immigration qui dépende exclusivement de l'offre ou de la demande. Le degré de connexion entre les deux composantes et la prédominance de l'une sur l'autre peuvent être vérifiées seulement empiriquement, en analysant les réalités économique-territoriales et les conditions spécifiques dans lesquelles le phénomène s'inscrit.

6. Le rôle des immigrés dans le marché du travail italien ainsi qu'il ressort des analyses empiriques

Pour éclaircir le rôle que les immigrés jouent dans le marché du travail il ne nous reste qu'à nous remettre aux expériences analysées et étudiées concrètement dans les différents contextes socio-économiques.

En l'occurrence les points de repère sont le résultat de différentes enquêtes menées dans ces dernières années en Italie qui, bien que partielles, nous permettent de discerner assez clairement la complexité des rapports qui s'instaurent entre immigrés et locaux sur les marchés du travail. Pour définir ces rapports il y a lieu de distinguer d'abord entre immigrés qui sont placés dans le marché du travail en tant qu'employés et les travailleurs autonomes; et de plus, pour les premiers, il faudra distinguer suivant l'origine de la demande (secteurs productifs ou familles). Il faut ensuite passer en revue ces distinctions suivant les différents secteurs de l'économie.

Suivant ce classement, bien qu'approximatif, voici les situations qui peuvent se présenter:

a) travailleurs employés dans les secteurs productifs:

a. 1.) *agriculture et pêche*: : dans les régions géographiques où l'agriculture intensive de type méditerranéen est diffusée, le besoin de flux importants de main d'oeuvre lors des récoltes et de la maturation des produits amène les exploitations agricoles à faire appel en large mesure à la force de travail immigrée. Les immigrés, surtout si clandestins, acceptent des salaires plus bas par rapport au minimum contractuel et des conditions de travail très pénibles. Le volume de la main d'oeuvre peut être rapidement adapté aux besoins qui, de par la nature des productions, varient beaucoup et de façon imprévisible. D'autre part le travail à effectuer ne "requiert pas de périodes d'apprentissage prolongées" et "l'employeur n'a aucune nécessité de continuité du rapport du travail et de croissance professionnelle" (Bruni et Pinto, 1990). L'exploitant a de l'intérêt à choisir la main d'oeuvre étrangère plutôt que celle indigène, parce qu'il peut facilement éviter les restrictions, les lois en vigueur et le contrôle syndical sur l'utilisation de la force de

travail; c'est ainsi qu'il réussit à rendre extrêmement flexible et souple tout le système de la production.

Il est hors de doute que ce type de choix peut provoquer des situations de compétitivité sur le marché du travail, notamment dans les régions du pays ayant un taux de chômage élevé (le Midi de l'Italie). La compétition cependant, a très rarement donné lieu à des conflits directs entre immigrés et travailleurs locaux qui insisteraient sur les mêmes emplois. Ainsi qu'il a été remarqué (Calvanese, 1989), dans le Midi de l'Italie il y a assez de travail noir, irrégulier et mal payé pour tout le monde; au contraire ce que les étrangers et les italiens mêmes trouvent très rarement c'est un travail régulier, normalement rétribué. La présence de plus en plus considérable de travailleurs étrangers, là où un salaire bas est déjà la règle et où l'exploitation des locaux est forte, donne lieu à un ultérieur abaissement des conditions salariales et du travail en éloignant de l'agriculture les forces de travail locales plus jeunes qui ne sont pas disposés à accepter des standards absolument "indécents", bien qu'il s'agisse de travaux temporaires, pour un style de vie à peine convenable.

La pêche aussi est un secteur qui, du moins dans certaines régions, a recours à une utilisation intensive du travail des immigrés. On sait que la présence d'immigrés tunisiens dans ces activités est particulièrement importante en Sicile occidentale (Vizzini, 1983; Vaccina, 1983) tout aussi bien que dans les ports des Marches et des Pouilles (Vicarelli, 1990; Di Comite, Ancona, Dell'Atti, 1985). La demande dispose ainsi, en l'adaptant sans aucun problème aux besoins de l'organisation, d'une force de travail bon marché, bien "entraînée", professionnellement formée dans son pays d'origine où elle exerçait le même type de travail à des conditions encore plus dures.

a. 2.) *industrie*

Le processus d'absorption de la force de travail immigrée dans les secteurs industriels n'est pas encore très avancée parce qu'il n'a pas été directement activé par la demande, mais c'est plutôt le résultat d'un choix effectué à posteriori avec lequel la demande a profité de l'opportunité inespérée de recruter de la main d'oeuvre disposée à travailler dans des conditions particulièrement pénibles. Ce phénomène a atteint une certaine ampleur dans les régions les plus développées de l'Italie (centre-nord) et apparaît très dynamique. Des possibilités de travail pour les immigrés se sont ouvertes dans des secteurs où la demande de travail peu qualifié est forte: l'industrie du cuir en Vénétie et en Toscane; les fonderies, les industries mécaniques, de la résine, de la céramique, de transformation des produits agricoles en Emilie Romagne, Lombardie et Piémont. Dans la mesure où les travailleurs immigrés ont été absorbés par le domaine de l'économie souterraine on peut dire qu'ils exercent un rôle de transformation des processus productifs puisqu'ils en ralentiraient les modifications (Venturini, 1990). L'immigration

illégal pourrait alimenter le glissement des capitaux vers les secteurs informels de l'économie (Dell'Aringa, Neri, 1987) pourrait servir de soutien aux activités souterraines, favoriser leur diffusion et produire un abaissement du niveau technologique (Furcht, 1989; Bruni, Pinto, 1990). L'alimentation de l'économie informelle par le biais des immigrés peut constituer un élément de pression contractuelle à l'égard de la main d'oeuvre autochtone et mettre hors jeu les travailleurs italiens qui travaillent dans le domaine officiel de l'économie. En revanche, si les immigrés étaient embauchés avec des contrats réguliers et ils résulteraient officiellement employés, ainsi qu'il arrive dans certains secteurs productifs de quelques régions du Nord de l'Italie, leur rôle sur le marché du travail pourrait être complémentaire par rapport aux locaux. Lorsque des vides d'offre se présentent, leur utilisation devient indispensable pour éliminer des étranglements dans les processus productifs. Ils contribuent donc à élever les niveaux de production et de productivité et permettent aux travailleurs locaux d'atteindre ou de se déplacer vers un statut professionnel plus élevé.

a. 3.) *tertiaire*

Ainsi que l'on a déjà dit, le tertiaire déqualifié est le secteur qui accueille la plupart des travailleurs immigrés: les secteurs privilégiés sont ceux du petit commerce, de la restauration, de l'hôtellerie. Du point de vue du rôle qu'ils jouent sur le marché du travail, les considérations effectuées pour les secteurs industriels, peuvent être reprises. Si le chômage de la force de travail locale est élevé et le travail noir est très diffusé l'immigré entrera facilement en conflit avec la force de travail locale pour l'acquisition d'un travail; si les activités sont fortement structurées et la demande de travail est principalement saisonnière et si le chômage de la force locale a des niveaux bas, il se pourrait que le rôle de l'immigré soit additionnel ou complémentaire.

b) **Travailleurs employés auprès des familles**

Les caractéristiques d'immigration de demande n'apparaissent évidentes que pour la force de travail absorbée par "l'employeur famille". Déjà avant même de quitter leur pays d'origine, la plupart des femmes migrantes savent qu'elles trouveront un emploi de domestique à plein temps auprès des familles. La nature des prestations et les modalités suivant lesquelles il faut les accomplir créent des travaux qui semblent faits exprès pour elles. La discipline normative même semble faite ad hoc pour un travailleur qui soit disposé à vendre à l'employeur son temps de vie. Tant qu'il existera une situation pareille, le rôle de la force de travail immigrée est additionnel et non concurrentiel avec la force de travail italienne.

c) **Travailleurs autonomes**

Comme on a déjà dit, la plupart des immigrés des pays en voie de développement en Italie s'est insérée dans le marché en qualité de travailleur autonome. La figure principale est

celle du marchand ambulant itinérant; en effet elle concerne une partie considérable de maghrébins et de sénégalais.

Il s'agit souvent de travaux inventés dans l'attente d'occasions d'emplois meilleures. Dans ce cas l'immigration est typiquement d'offre et les migrants créent eux-mêmes leur travail. Ce sont donc des travaux additionnels qui, à niveau macro, sont objectivement à considérer faiblement compétitifs avec d'autres activités similaires exercées par les locaux. Ceci n'exclut pas cependant que l'activité de ces travailleurs extra-communautaires soit perçue comme une forme de concurrence déloyale de sujets qui ne seraient pas grevés de toute une série de charges financières et fiscales auxquelles seraient en revanche soumis les commerçants autochtones. Si l'ambulant constitue la figure la plus diffusée du travailleur autonome et une sorte d'emblème de l'extra-communautaire immigré, il n'empêche que dans des régions spécifiques de l'Italie et dans les principaux centres urbains du centre-nord des activités autonomes d'une certaine importance au point de vue du management et de la dynamique d'entreprise sont en train de s'affirmer. On peut donner au moins trois exemples: celui de l'importation et de la vente de tapis de la part des iraniens et celui de la production de produits en cuir et les activités de restauration gérées par les chinois.

Ces entreprises spécifiques se sont développées grâce à un *mix* favorable entre attitudes spécifiques des immigrés, caractéristiques du milieu économique-social, à la possibilité d'utiliser des canaux privilégiés d'approvisionnement dans les pays d'origine, à la particulière organisation familiale et par groupes.

Certains iraniens ont su créer une sorte de "niche" dans le marché de la production et des services, exerçant des activités de commercialisation, de promotion et de vente de tapis persans, qui sont perçues par le milieu d'accueil comme typiquement propres aux immigrés orientaux. Voilà pourquoi elles sont appréciées et seulement rarement considérées comme des formes indésirables de compétition.

Les activités exercées par les chinois sont organisées en unités productives extrêmement efficaces, basées sur un travail si intense de tous les membres de la famille et avec un horaire si prolongé que des formes de véritable auto-exploitation pourraient se présenter. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi qu'ils sont devenus compétitifs avec les entreprises locales et toutes les formes de travail non institutionnel et noir.

Dans certaines régions du pays, comme par exemple dans la proche banlieue de Florence, il paraît que le marché de la production des articles en cuir soit désormais monopolisé par les chinois.

7. La politique de programmation des flux suivant les exigences du marché du travail intérieur

Les profondes restructurations du système productif, les processus de désindustrialisation et de tertiarisation de l'économie ainsi que l'élargissement du "*concealed employment*" (Venturini, 1990; O.E.C.D., 1986), ont modifié l'image traditionnelle du marché du travail. Une progressive déstructuration des emplois s'est ainsi vérifiée et on est passé, d'un monde d'emplois à un univers de travaux (Cfr. Accornero, 1983). Les catégories définitives qui opposent les employés aux personnes à la recherche d'un emploi (chômeurs et personnes à la recherche d'un premier emploi) ont perdu leur capacité explicative et sont devenues en partie obsolètes; en effet le stéréotype de l'employé à temps indéterminé a perdu, lui aussi, d'importance (IRPET, 1991). La "comptabilisation" des travaux est une opération très ardue et la gestion du marché, ou mieux des marchés, du travail est plus complexe et difficile.

Dans cette situation il est assez malaisé d'imaginer les possibilités occupationnelles que le système peut offrir dans les différents secteurs et sur les différents marchés. Une politique migratoire qui envisage, ainsi qu'il est implicitement indiqué dans quelques-unes des dernières lois en matière d'immigration en Italie (loi n. 943/86 et loi 39/90), une programmation des flux en fonction des exigences de la demande intérieure et de l'évolution du marché du travail, risque donc de ne pas être efficace. Car en effet dans cette phase du développement économique, parmi les disponibilités de travail offertes par la demande, la composante la plus structurelle, c'est-à-dire l'emploi "classique" a fortement diminué. Et même pour ce segment qui n'est plus majoritaire, la prévision de demande de force de travail immigrée apparaît comme une opération plutôt compliquée, étant donné qu'il est difficile de déterminer les emplois laissés volontairement libres par la force de travail autochtone à la recherche d'une occupation et qui peuvent donc être remplacés par les immigrés. Les composantes intérieures, même celles traditionnellement les plus faibles, recherchent d'une manière générale une activité de travail qui leur permette une plus grande flexibilité et capacité d'adaptation au style de vie et à la gestion des loisirs; elles évitent en tout cas d'accéder à des travaux lourds et socialement moins gratifiants, bien que structurés.

La comptabilisation des possibilités occupationnelles programmée pour les immigrés devient encore plus complexe à cause du vaste domaine des travaux qu'on ne peut considérer comme des "emplois". Comment peut-on en effet établir des estimations sur les besoins des immigrés si les travaux offerts par les systèmes productifs sont souvent "éphémères", changeants, sujets à un intense processus de mortalité et d'interchangeabilité?

Et comment réussir à tenir compte dans la programmation du fait que l'afflux même des immigrés sur le territoire national crée l'avantage de leur exploitation et, partant, la demande même de la force de travail? (Venturini, 1990).

On pourrait penser alors de programmer les flux de main d'oeuvre extra- communautaire en tenant seulement compte des possibilités du système social, c'est-à-dire de la capacité de la part des structures et des services d'assurer à l'immigré un accueil convenable et une intégration efficace, sans alimenter les tensions sociales.

Mais le problème du travail, pour ainsi dire, sort d'un côté et rentre par l'autre. En effet le travail est la première forme d'intégration sociale pour le migrant et il serait donc insensé de programmer les flux à partir des possibilités sociales si l'on ne possède pas d'éléments valables pour un éventuel placement régulier et déclaré sur le marché du travail de l'immigré. Une programmation des flux acceptable demanderait une restructuration du marché du travail qui permette à ce dernier d'explicitier sans ambiguïté le besoin d'emplois à distribuer parmi la force de travail locale et immigrée. Toutefois l'efficacité de la politique migratoire ne dépend pas exclusivement de la détermination de quotas rigides ou du blocage à l'entrée de nouveaux immigrés, mais plutôt d'interventions de politique économique et du travail qui s'opposent au développement et à la diffusion de l'économie informelle, aux formes pathologiques de travail noir, non réglementé, en dehors de tout contrôle fiscal et syndical.

Le blocage et les quotas, à part la certitude d'un placement explicite des immigrés dans le marché du travail, ne peuvent que favoriser - ainsi que l'expérience nous a montré - la croissance de l'immigration clandestine qui, à son tour, alimente le vaste domaine de l'économie souterraine. Pour sortir de ce cercle vicieux il y a lieu de prévoir une réglementation permettant l'égalisation, sur le plan salarial et réglementaire, de l'immigré avec la force de travail locale de façon à contrecarrer toute forme de concurrence déloyale et de manière à rendre indifférent, pour l'employeur, l'embauche d'un local ou d'un étranger.

Le fait de décourager l'irrégularité et l'utilisation du travail noir n'est pas seulement l'application d'un principe moral mais aussi celui d'un principe économique.

Ce n'est qu'en soutenant avec force cette politique et en l'explicitant aux pays d'immigration qu'on pourrait relier, lors de la programmation des flux, l'aspect de la certitude du travail avec celui de la capacité d'accueil social de l'immigré.

En outre il y aurait tendance à éliminer une situation où les coûts et les bénéfices de la migration ne sont pas uniformément distribués entre les différents acteurs sociaux. En effet, avec l'utilisation des travailleurs immigrés clandestins ou irréguliers, le système productif a bénéficié jusqu'à présent d'importants avantages en termes de surexploitation, d'évasion fiscale et contributive; l'immigré a connu en tout cas une remarquable

amélioration des conditions par rapport à celles de son pays d'origine; l'Etat à lui seul a supporté les frais de l'immigration, devant de quelque manière et en tout cas y pourvoir par le biais de ses structures centrales et locales, et sans pouvoir compter sur aucune ressource additionnelle, à l'accueil et à l'assistance sociale.

8. La nécessité d'une approche globale au problème des migrations des pays en voie de développement

La politique vers l'immigration ainsi qu'elle a été envisagée est une politique qui se propose de rationaliser les effets de l'immigration en subordonnant fondamentalement au fait migratoire les intérêts du pays d'accueil: la migration est considérée surtout comme un instrument pour faire face aux cours cycliques de l'économie et elle est gérée exclusivement en fonction des intérêts de la demande intérieure.

Nous estimons que l'instrument migratoire pourrait, au contraire, être opportunément utilisé comme levier pour favoriser des processus de coopération et de développement des pays d'origine. Cette perspective exige naturellement que les interventions et la formation professionnelle pour l'immigré ne soient pas exclusivement subordonnées à son placement définitif dans le marché du travail intérieur.

La politique à l'égard de l'immigré, une fois que celui-ci se trouve dans le pays, devrait en favoriser et en un certain sens guider le projet migratoire. Ce n'est que si le migrant décide de rester plus longtemps ou définitivement dans le pays de destination, qu'il est déjà placé dans une activité de travail en tant qu'employé, et qu'il a rompu ou du moins relâché les rapports avec sa famille d'origine et son groupe, qu'il faudrait certainement fixer des objectifs d'interventions favorisant sa pleine et définitive intégration dans la société d'accueil.

Mais pour les immigrés qui considèrent leur permanence en Italie comme temporaire, c'est-à-dire pour ceux qui ont l'intention de rentrer dans leurs pays pour placer les économies accumulées avec la migration dans des activités productives à caractère familial, le développement d'initiatives et d'actions qui encouragent le retour au pays d'origine, plutôt qu'une intégration définitive dans le pays d'accueil, pourrait s'avérer intéressante..

Donc, lorsqu'ils sont occupés dans des activités autonomes, au lieu de "les obliger" à se détourner vers des emplois, il convient de les stimuler vers ces activités, qui sont des véritables formes d'activités ethniques (CESPE, 1991). A cette fin les interventions devraient créer des cours de formation professionnelle et des activités d'intégration qui soient surtout fonctionnels à l'essor des techniques d'entreprise et de management

dynamique à partir de leurs culture et traditions originaires plutôt que suivant les exigences du marché local.

En outre on devrait envisager des aides financières et des services réels pour la formation et le développement d'entreprises coopératives d'immigrés ou mixtes, de structures qui puissent atteindre une validité économique et créer une sorte de pont avec le pays d'origine.

Un pont qui pourrait devenir le passage pour le retour du migrant ayant obtenu une formation haut technique de management dynamique acquise et dont on a développé et renforcé les rapports de collaboration et d'échange commerciale avec des unités économiques du pays d'origine.

Les économies ethniques opportunément soutenues, contrôlées et réglementées ne devraient pas se mettre en concurrence directe avec des activités similaires exercées par les locaux parce qu'ils insisteraient sur des produits différents. Au contraire ils pourraient favoriser la connaissance de cultures différentes (apprentissage de techniques de production et donc de coutumes, de traditions incorporées aux produits mêmes) de la part de la population locale et pourraient même créer des emplois pour la force de travail autochtone. Ils participeraient positivement au développement du revenu national, en payant les charges fiscales et contributives.

Nous nous rendons compte que cette proposition a une valeur exclusivement symbolique parce que la solution des graves problèmes qui concernent le monde en voie de développement, et à présent aussi les pays de l'est européen, ne pourront être résolus que si les aides et les investissements des pays développés du monde occidental se renforceront. Cette politique devra viser à transférer les expériences, les connaissances, les technologies mais aussi les ressources financières favorisant un processus de développement autocentré qui se base sur la pleine valorisation des ressources locales et en premier lieu de celle humaines.